Mercredi 21 octobre 2020 - N°78

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Campus cyber : l'excellence de la cybersécurité à la Défense

DOSSIER P2

En septembre 2021, le Campus cyber, vitrine de l'expertise française en cybersécurité s'installera au coeur du quartier d'affaires. Un site opérationnel de lutte contre la cybercriminalité.

NANTERRE

Traumatisé enfant, il est violent envers les policiers

FAITS DIVERS P10

ACTU P4

HAUTS-DE-SEINE

Couvre-feu et nouvelles mesures contre la Covid-19

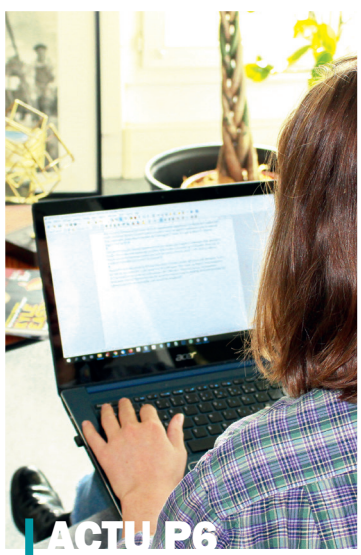

ACTU P6

LA DEFENSE

Télétravail : « *La Covid-19 a changé la donne* »

ACTU P7

NANTERRE

ZAC des Papeteries : l'aménagement des espaces publics organisé

ACTU P7

LA DEFENSE

Paris La Défense expérimente les énergies renouvelables

ACTU P8

LA DEFENSE

Gaspillage alimentaire : « *prise de conscience* » pour les entreprises

LA DEFENSE
Les entreprises consultées pour la ligne 15 Ouest 4

HAUTS-DE-SEINE
« Politique volontariste » pour aider les enfants traumatisés 9

NANTERRE
La fac de Nanterre, futur centre d'entraînement olympique ? 9

HAUTS-DE-SEINE
Extinction Rebellion bloque la cimenterie Lafarge 11

RUGBY
Le Racing 92 échoue en finale de la Coupe d'Europe 12

NANTERRE
Un étang pour resserrer les liens 14

DU 15 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2020

Frais de notaire offerts(1) + **2 000 € par pièce offerts**(2)

pour l'achat de mon logement neuf

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de préteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2 000 € par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente d'un logement à partir du 3 pièces, soit une réduction totale de 6 000 € sur un 3 pièces, 8 000 € sur un 4 pièces et 10 000 € sur un 5 pièces sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 14/08/2020. Offres (1) et (2) exclusivement réservées aux logements à partir du 3 pièces et valables pour toute réservation signée entre le 15 septembre 2020 et le 31 octobre 2020 sur une sélection de logements (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Athana 9-20.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

LA DÉFENSE

Campus cyber : l'excellence de la cybersécurité française s'installera à la Défense

En septembre 2021, le Campus cyber, vitrine de l'expertise française en cybersécurité s'installera au coeur du quartier d'affaires. Un site opérationnel de lutte contre la cybercriminalité attractif grâce à ses compétences et les emplois qui y seront créés.

A.Daguet

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

De nombreux clients et partenaires du projet sont d'ores et déjà installés à la Défense comme les entreprises comme Enedis, Orange Cyberdéfense ou encore Thalès. Ainsi, le campus s'en rapproche.

En septembre 2021, la Défense accueillera un nouveau projet d'ampleur. C'est dans le quartier d'affaires que s'installeront plus de 1 000 personnes, tous experts en cybersécurité, venant d'acteurs de secteurs différents. C'est la tour Eria, à Puteaux, dont les travaux devraient être terminés à la fin de l'année, qui a été choisie pour accueillir ce campus. L'annonce de cette installation au coeur du quartier d'affaires a réjoui les élus, qui y voient une belle opportunité de faire rayonner la Défense.

Installation en septembre 2019

En 2019, le gouvernement a lancé le projet de réaliser un Campus cyber, un lieu d'excellence qui doit rassembler les acteurs et experts de la cybersécurité française. Sur le modèle des campus israëlien, russe, américain ou encore chinois déjà existants, ce premier campus européen est voué à rayonner en Europe et dans le monde. L'ambition est de pouvoir protéger notamment les entreprises françaises des menaces grandissantes dans ce domaine. Des enjeux économiques, industriels mais aussi des enjeux de société sont liés à la création de ce campus.

Un campus visible qui devrait permettre d'attirer de nouveaux talents, mais également de créer des vocations chez les jeunes et chez les femmes. Le Campus cyber pourrait rapidement s'étendre dans le quartier d'affaires et dans toute la France. Un deuxième lieu a déjà été dévoilé pour installer une branche du Campus cyber, le plateau de Satory (Versailles, Yvelines).

Lundi 21 septembre, *Le Figaro* a annoncé l'installation de ce Campus cyber dans le quartier d'affaires. De ce choix, Michel Van Den Berghe, directeur général d'Orange Cybersécurité, missionné par le gouvernement pour piloter le projet, explique : « *L'expertise cybersécurité, elle est extrêmement concentrée sur la région parisienne. Ça, c'est déjà un premier point. Dans les prérequis des entreprises pour venir s'installer sur le cybercampus, c'était : il faut que ce soit Paris intramuros ou toute première couronne et il faut que ce soit hyper accessible pour les gens qui viennent y travailler* ».

De nombreux clients et partenaires du projet sont d'ores et déjà installés à la Défense les entreprises comme Enedis, Orange Cyberdéfense ou encore Thalès. Ainsi, le campus s'en rapproche. De plus, 1 000 personnes devant venir s'installer, il fallait ainsi trouver un lieu assez grand pour accueillir tout le monde. Le Campus cyber devrait donc s'installer dans la tour Eria, au coeur de Puteaux, dont la livraison est prévue dans les prochains mois.

« *Là, le choix est fait,* indique Michel Van Den Berghe. *Maintenant, il faut qu'on se mette d'accord sur le bail, mais c'est le choix qui a été proposé* ». Si tout se déroule comme prévu, le campus devrait ainsi prendre ses quartiers à la Défense dès septembre 2021. Une nouvelle réjouissante pour la municipalité de Puteaux.

« *L'installation de ce campus a été le fruit de longs échanges des autorités françaises dans le domaine de la cybersécurité. Cette décision hautement importante est le fait du président de la République qui a su reconnaître l'attractivité de la Défense et de Puteaux,* affirme la Mairie. *Nous en sommes fiers ! La Défense et Puteaux sont au centre des attentions et de l'attractivité nationale et internationale* ».

Un sentiment partagé par Christine Hennion, députée La République en Marche de la troisième circonscription des Hauts-de-Seine (Courbevoie Nord et Sud, La Garenne-Colombes et Bois-Colombes, Ndlr) et conseillère municipale à Courbevoie. « *Je pense que dans le contexte, ça va faire du bien à la Défense* », analyse-t-elle. La crise sanitaire liée à la Covid-19 et le confinement du printemps, pourraient à terme avoir des conséquences sur la location des tours et la fréquentation du quartier d'affaires.

« Le choix qui a été proposé »

« *Le projet de Campus cyber, c'est un objectif, c'est une mission, qui m'a été confiée par le Premier ministre (Edouard Philippe à l'époque) à la demande du président de la République,* raconte Michel Van Den Berghe, d'Orange Cyberdéfense, nominé en juillet 2019 pour cette mission. *L'objectif, c'est de créer un lieu, un lieu totem qui vise à doter la France et l'Europe d'un cadre optimal pour développer l'écosystème de la sphère de la cybersécurité française et qui soit une vitrine pour incarner l'excellence française dans ce domaine de la cybersécurité* ».

Les premiers objectifs de Michel Van Den Berghe étaient alors de « *rassembler les gens qui sont concurrents entre eux sur un même lieu ; c'était déjà de vérifier si tout le monde avait envie de jouer le jeu, si c'était pour eux important de symboliser un peu toute l'expertise en se rassemblant sur un lieu etc, etc* ».

En tout, ce sont une soixantaine d'acteurs différents, d'entreprises privées ou publiques, d'associations, d'organismes de formation et d'entités européennes et internationales qui seront réunis à la Défense. Après cette phase de négociation, Michel Van Den Berghe a été chargé de lancer la phase opérationnelle. « *Le gouvernement m'a dit "maintenant, il faut opérationner le cybercampus", en proposant on va dire quatre points, un lieu, une structure juridique, des activités et puis une gouvernance* ».

« Un panel très large » de métiers

En janvier 2020, Michel Van Den Berghe a donc rendu son rapport au Premier ministre sur les ambitions, les objectifs et la création de ce Campus cyber. Ce campus s'inspire notamment des campus déjà fonctionnels en Israël, en Russie, aux Etats-Unis et en Chine. L'Anssi, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations, impliquée dans la création du Campus Cyber, résume : « *La création d'un campus dédié aux enjeux du numérique visera à renforcer les synergies entre acteurs publics, privés et académiques, au travers de leur rassemblement au sein d'un même lieu de dimension nationale, attractif, connecté aux développements en régions et visibles en Europe et à l'international.* »

Dans le communiqué d'annonce de la nomination de Michel Van Den Berghe en juillet 2019, le gouvernement indiquait déjà : « *À l'heure où les cyberattaques sont susceptibles de porter atteinte aux intérêts vitaux de la Nation, il est nécessaire de favoriser la montée en puissance des acteurs du numérique et de l'innovation sur les enjeux de cybersécurité* ».

Depuis plusieurs années, et notamment durant le confinement, les cyberattaques envers les entreprises n'ont pas diminué, au contraire. Du rôle du futur Campus cyber, Michel Van Den Berghe résume ainsi : « *On est un peu nous les pompiers de service, je ne sais pas comment on peut appeler ça, mais on est vraiment là pour essayer de protéger les entreprises et renforcer leur système immunitaire* ».

Lieu de formation pour les jeunes

Ce Campus cyber a pour ambition de réunir et d'attirer les talents de la cybersécurité dans ce nouveau lieu, mais également de former les futures générations d'experts. « *Il y a aussi un enjeu de création d'emplois,* affirme-t-il. *Il y a des milliers de postes en cybersécurité aujourd'hui, donc en mettant ça en avant, ça va vraiment générer aujourd'hui des envies* ».

La formation sera au coeur des axes de travail du Campus cyber. « *Dans les quatre activités, il y a une activité qui sera sur la formation,* précise-t-il. *Être extrêmement visible, ça va aussi générer des vocations parce que c'est plus de vocations dont on a besoin que de cursus. Les cursus existent déjà, mais ne sont pas forcément remplis.* »

Le champ des métiers en cybersécurité est très large selon le CEO. « *Ce dont on a besoin, c'est de montrer que la cybersécurité, ce n'est pas que des geeks avec des capuches qui vont craquer les PC* ». Pour Christine Hennion, l'installation de ce campus à la Défense représente une opportunité pour les jeunes du quartier d'affaires. « *Là, je pense qu'il y a vraiment un projet à construire pour qu'effectivement ces jeunes s'embarquent sur ces formations, qui seront des formations d'avenir* ».

Sécurité, stratégie, conseil, la cybersécurité représente « *un panel très large* » d'emplois et des « *métiers qui sont hyper utiles* » rappelle Michel Van Den Berghe. Une opportunité pour les jeunes, et plus particulièrement pour les femmes. Tout comme le CEO d'Orange Cybersécurité, Christine Hennion insiste sur l'importance d'attirer les femmes dans ce secteur.

« *Le numérique aujourd'hui peine à recruter des femmes et en particulier la cyber. Il faut absolument les intégrer dans ces formations, autrement l'écart de salaire, l'écart de carrière entre les hommes et les femmes va continuer à se creuser* », analyse-t-elle.

« *Ce centre cyber doit aussi être une tête de pont d'un réseau européen donc qui doit se construire dans les différents pays d'Europe,* souligne Christine Hennion. *Le centre français est le premier d'entre eux, mais l'idée, c'est aussi d'avoir une ramification sur le territoire Français* ». Le Campus cyber est effectivement voué à s'agrandir et à accueillir de plus en plus d'experts pour regrouper les compétences.

« Tête de pont d'un réseau européen »

Dans ce but, un deuxième lieu de rassemblement devrait s'installer à Satory (Versailles, Yvelines). « *On veut que ce soit un cyber campus qui ait deux jambes donc une activité […] on va dire un peu tertiaire, bancaire, des choses comme ça, à la Défense,* annonce Michel Van Den Berghe. *Après, on a toute la sécurisation des environnements industriels, des véhicules connectés, des drones, de tout ça. On a besoin d'espace et donc en parallèle, il y a un pôle qui va se développer sur Satory pour justement réussir à ce que le Campus il soit dans deux lieux. Un lieu sur la Défense et un lieu pour des activités plus industrielles et plus défense aussi peut-être sur Satory* ».

COLLECTE

PROPRETÉ

TRI ET VALORISATION

SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

Crédits photos : Gettyimages

wellcom

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

LA DEFENSE Les entreprises consultées pour la ligne 15 Ouest

La Société du Grand Paris a annoncé le lancement de la consultation des entreprises, concernant la conception et la réalisation de la ligne 15 Ouest, qui en 2030 devrait permettre de relier Sèvres à Saint-Denis Pleyel (Seine-Saint-Denis).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

La ligne 15 Ouest, reliant Pont de Sèvres à Saint-Denis Pleyel passera notamment par la gare de Nanterre-La-Folie qui sera mise en service en 2022.

Après avoir publié en février dernier l'avis d'appel public à la concurrence pour la ligne 15 Ouest (voir notre édition du mercredi 12 février), la Société du Grand Paris vient de lancer la consultation pour le premier marché de conception-réalisation de cette future ligne du Grand Paris Express. Ce tronçon de ligne, dont la mise en service est prévue en 2030, nécessite la construction de plusieurs kilomètres de tunnels, de voies, de nouvelles gares notamment à la Défense.

« *La Société du Grand Paris a envoyé le dossier de consultation des entreprises (DCE) aux différents groupements d'entreprises qui ont répondu à la consultation,* annonce dans son communiqué de presse la Société du Grand Paris en charge du déploiement du Grand Paris Express. *La notification est attendue au 3ème trimestre 2022* ».

La ligne 15 Ouest permettra de relier Pont de Sèvres à Saint-Denis Pleyel (Seine-Saint-Denis) en passant par Nanterre ou encore la Défense. Pour cela, il faut entreprendre « *la conception et la réalisation des gares Saint-Cloud, Rueil-Suresnes Mont-Valérien, Nanterre La Boule et Nanterre-La-Folie mais aussi [...] la construction d'environ 10 kilomètres de tunnel, 11 ouvrages de service et un ouvrage d'entonnement* ». Une autre partie du marché organisera la conception de la gare de la Défense et les ouvrages environnants.

« *Nous avons choisi de réaliser ce tronçon, situé en milieu très urbanisé et dans un sous-sol géologiquement complexe sous le régime de conception-réalisation, afin de mieux maîtriser les risques, les coûts et les délais* » souligne Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris dans le communiqué de presse.

« *Nous attendons un engagement fort de la part des groupements, pendant toute la phase de dialogue compétitif, pour la recherche de solutions innovantes et d'optimisations dans la conception et la réalisation des ouvrages* » ajoute-t-il.

« *La mise en service de l'ensemble de la ligne 15 est prévue à l'horizon 2030, conformément à la feuille de route fixée par le Premier ministre en 2018* » réaffirme le communiqué de presse. Un calendrier remis en cause par les associations d'usagers, notamment la branche francilienne de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) sur Twitter : « *Le groupement qui réalisera la ligne 15 Ouest Pont de Sèvres-Pleyel ne sera pas choisi avant fin 2022. Vu la complexité technique de plusieurs gares et la nécessité d'une nouvelle enquête publique pour la Défense, l'objectif 2030 semble compromis...* ».

A.Daguet

COURBEVOIE

Le nom de la place située au pied de la tour Trinity dévoilé

Le conseil municipal de Courbevoie a approuvé, mercredi 14 octobre dernier, la dénomination de la place donnant accès aux locaux de commerces jouxtant la tour Trinity, place Louise Pikovsky.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

La place sera bientôt parcourue par les salariés d'Unibail-Rodamco-Westfield, propriétaire de la tour de 33 étages, qui devraient bientôt prendre possession des bureaux d'ici l'été 2021.

Louise Pikovsky, jeune habitante de Boulogne-Billancourt déportée à l'âge de 16 ans, donnera son nom à la place située au bas de la tour Trinity. Le conseil municipal de Courbevoie a approuvé cette proposition le 14 octobre dernier. D'origine ukrainienne, la famille juive de la jeune Louise et elle-même furent arrêtées le 22 janvier 1944 et amenées à Drancy avant d'être déportées vers le camp d'extermination polonais d'Auschwitz, où l'adolescente périra.

L'histoire de la jeune fille, brillante à l'école, a été mise en lumière par la découverte en 2010 de sa correspondance tenue en 1942 avec sa professeure de grec ancien de l'époque. La place qui portera son nom donne accès aux commerces du Cnit. Elle sera bientôt parcourue par les salariés d'Unibail-Rodamco-Westfield, propriétaire de la tour de 33 étages, qui devraient bientôt prendre possession des bureaux d'ici l'été 2021 (voir notre édition du 2 septembre).

Un choix que l'entreprise justifiait par sa volonté de rapprocher ses « *collaborateurs du siège de plusieurs de [ses] actifs en France comme Westfield les 4 Temps, le Cnit, et de projets de développement tels que les tours Sisters* ».

HAUTS-DE-SEINE

Couvre-feu et nouvelles mesures contre la Covid-19

Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un couvre-feu dès samedi 17 octobre et de nouvelles restrictions concernant les rassemblements privés.

Le nombre de cas Covid-19 augmentant rapidement dans le pays, le gouvernement a annoncé, mercredi 14 octobre, la mise en place d'un couvre-feu en Ile-de-France et dans certaines grandes métropoles françaises, de 21 h à 6 h. Cette nouvelle mesure, pour lutter, contre la propagation du virus s'accompagne notamment d'une interdiction des rassemblements privés et de la régulation du nombre de visiteurs dans certains établissements publics.

Déplacements pour soins

« *Au regard de la forte circulation du virus dans le département, les Hauts-de-Seine (ainsi que tous les départements d'Ile-de-France) sont placés en état d'urgence sanitaire sous couvre-feu,* annonce le communiqué de presse de la préfecture des Hauts-de-Seine. *Ainsi, de 21 h 00 à 6 h 00 : l'ensemble des établissements recevant du public sont fermés (les exceptions, comme les pharmacies ou les commissariats sont précisées dans l'arrêté) ; les déplacements sont interdits, sauf dérogations prévues par l'arrêté* ».

Pour pouvoir se déplacer durant le couvre-feu, une attestation a été mise en ligne sur le site internet du ministère de l'Intérieur. Il est possible de les imprimer ou de les générer directement sur mobile. Il existe huit dérogations au couvre-feu, notamment pour les déplacements professionnels ou longues distances, les déplacements pour bénéficier de soins, ou « *pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants* ». Le non-respect du couvre-feu est puni d'une amende de 135 euros.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Pour limiter le nombre d'usagers dans les transports, la préfecture rappelle que : « *le télétravail est renforcé dans les entreprises et les administrations* ».

Les nouvelles mesures gouvernementales concernent également les rassemblements. Dans son communiqué de presse, la préfecture explique ainsi : « *L'état d'urgence sanitaire implique des mesures qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire national à compter de samedi 17 octobre 2020 : toutes les fêtes privées (mariages, événements festifs ou associatifs...) dans des salles des fêtes, dans des salles polyvalentes ou tout autre établissement recevant du public sont interdites* ». Au restaurant, six personnes à table seront autorisées avec enregistrement des noms. La distanciation devra être renforcée au cinéma et lors des événements sportifs ou culturels.

« Le nombre de visiteurs est régulé »

L'arrêté dispose également que « *dans tous les établissements où l'on circule debout (centres commerciaux, musées, etc), le nombre de visiteurs est régulé* ». Pour limiter le nombre d'usagers dans les transports, la préfecture rappelle que : « *Le télétravail est renforcé dans les entreprises et les administrations* ». Ces nouvelles mesures sont valables pour quatre semaines minimum et devrait être prolongées jusqu'au 1er décembre.

« *Depuis une quinzaine de jours, nous assistons à une accélération du nombre d'admissions de patients dans les services d'accueil des urgences et en réanimation pour une forme grave de pneumonie liée à la COVID-19* » pointe de la situation Santé Publique France dans son point épidémiologique régional du 15 octobre.

« *En Ile-de-France, environ 45 % des lits de réanimation sont occupés à la mi-octobre par des patients avec la Covid-19. Les modélisations annoncent 90 % d'occupation des lits pour la fin octobre et 100 % pour la mi-novembre,* précise le point épidémiologique. […] *Le profil des patients admis en réanimation est maintenant très voisin de celui des patients hospitalisés lors du 1er pic épidémique en mars/avril 2020* ».

Entre la semaine du 28 septembre au 4 octobre et celle du 5 au 11 octobre, dans le département, le taux de tests pour 100 000 personnes est passé de 1 794 à 2 093, près de 5 000 personnes supplémentaires ayant été testées. Le taux de positivité est passé de 12,8 % à 15,7 %.

A.Daguet

En bref

HAUTS-DE-SEINE

À la découverte de Paris au musée Albert Kahn

Le musée départemental propose cinq balades photographiques dans ses jardins. Au programme : une découverte du Paris du 20ème siècle à l'aide d'une application mobile.

Le musée départemental Albert Kahn propose cinq promenades dans ses jardins, guidées par une application mobile, afin de découvrir Paris au 20ème siècle, grâce à 50 autochromes géolocalisés et disséminés dans le parc. L'animation, gratuite et résolument digitale, se poursuit d'ailleurs sur Instagram où les promeneurs sont invités à partager leur expérience.

En plus d'une balade libre, quatre parcours sont disponibles : « *Paris sur Seine, Paris Populaire, Paris Pittoresque, Paris Patrimoine* », indique un communiqué. « *Un avant-après (une autochrome et une photo contemporaine) permet de constater les changements de l'architecture parisienne* », est-il aussi expliqué.

L'application est disponible sur le site parisavantapres.hauts-de-seine.fr. Le musée propose également deux expositions. L'une d'elles, *Paris, 1910-1937 Promenades* dans les collections Albert Kahn, s'intéresse à nouveau à l'histoire de la capitale. Elle est visible jusqu'au 11 janvier à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

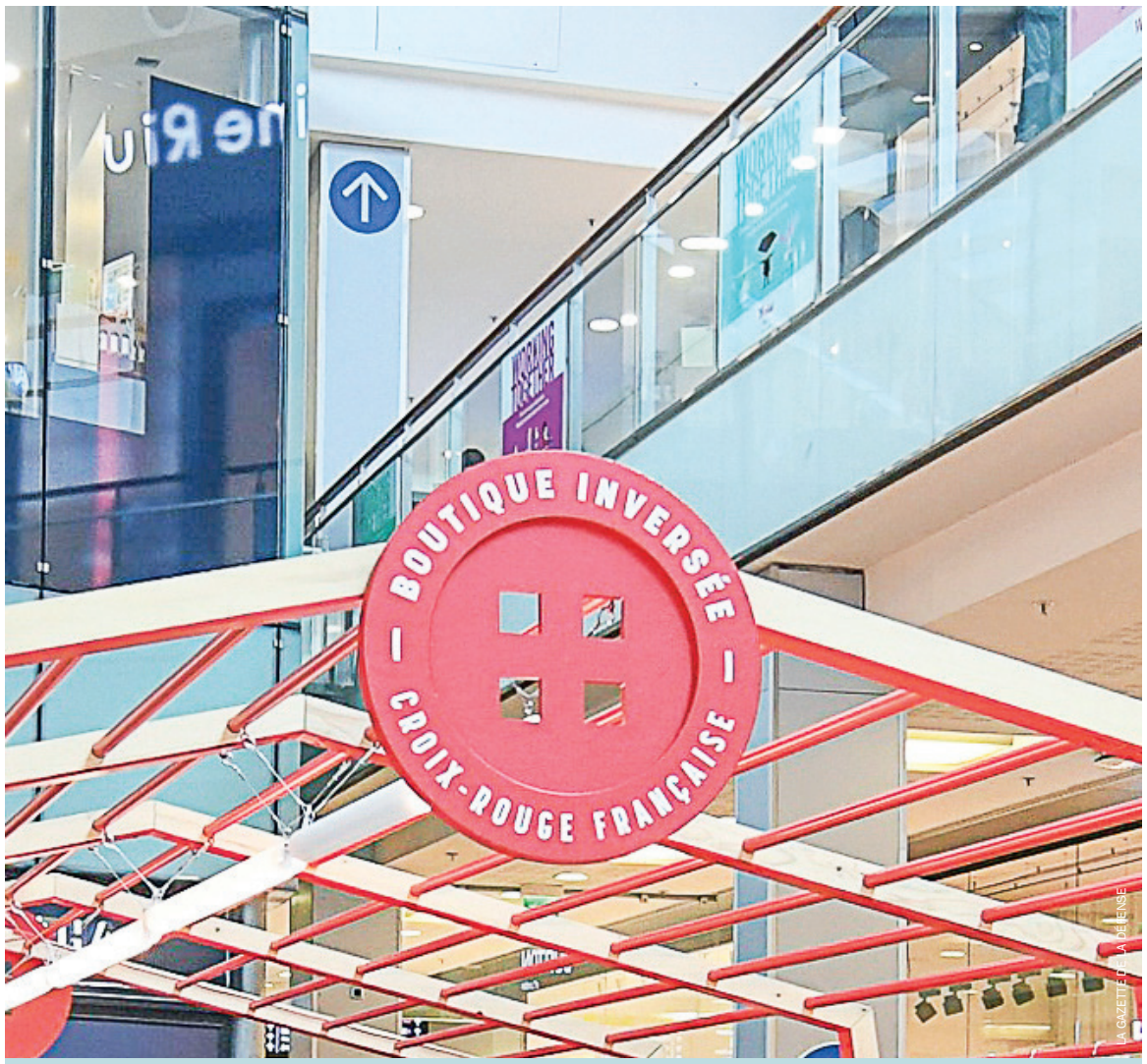

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

En image

4 TEMPS La Croix Rouge installe sa « *Boutique Inversée* »

La Croix Rouge a, pour quelques jours, installé sa « Boutique Inversée » en plein cœur du centre commercial Westfield les 4 Temps, de mercredi 14 à dimanche 18 octobre dernier. Le but ? Proposer un stand pour donner mais aussi acheter des vêtements de seconde main, à des prix défiant toute concurrence, tout en faisant un don à une œuvre caritative. En partenariat avec le groupe Unibail-Rodamco-Westfield, l'association fait ainsi une tournée des centres commerciaux de la marque partout en France. Une « *Boutique Inversée* » va par exemple être installée au Westfield Parly 2 du 28 au 31 octobre.

En bref

LA DEFENSE

Bientôt la fin du nettoyage de la Fontaine d'Agam

Comme chaque année, la Fontaine monumentale d'Agam bénéficie d'un nettoyage. Cette opération, aura duré quelques jours dans le quartier d'affaires avant la remise en eau.

Disponible sur Open Gallery

Chaque année, la Fontaine monumentale d'Agam, située en face de l'immeuble Coeur Défense, bénéficie d'un grand nettoyage. Sur Twitter, le directeur de l'attractivité de Paris La Défense, annonçait que cette opération devrait durer jusqu'au jeudi 22 octobre. Franck Boucher s'est réjoui, que Paris La Défense puisse en profiter pour entretenir « *son patrimoine artistique* ». Le bassin d'Agam a ainsi été vidé pour que les dalles de couleurs puissent être nettoyées.

De l'oeuvre de l'artiste israélien Yaacov Agam, Paris La Défense explique sur son site internet : « *Située au centre de l'Esplanade de la Défense, la Fontaine monumentale d'Agam a été conçue comme une œuvre d'art spectaculaire, à l'échelle du quartier. 86 nuances de couleurs de pâte de verre émaux de Venise la composent* ». Depuis peu, l'oeuvre peut être découverte grâce aux parcours digitaux du nouveau site internet de Paris La Défense, Open Gallery (voir notre édition du mercredi 7 octobre).

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

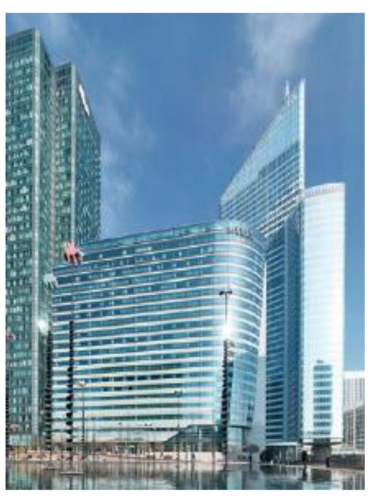

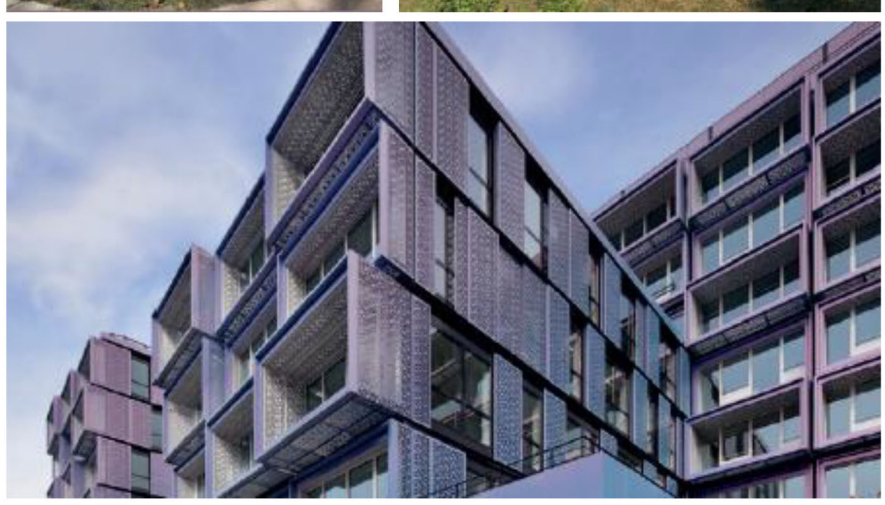

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

LA DEFENSE

Télétravail : « *La Covid-19 a changé la donne* »

De nombreux salariés du quartier d'affaires optent pour le télétravail depuis de nombreuses semaines. Avec la mise en place du couvre-feu ce nombre pourrait augmenter. Quels sont leurs droits et ceux de leur employeur ? L'avocate spécialisée en droit social, Marie-Pascale Piot, précise les grandes lignes du droit du travail en la matière.

Comment le télétravail est-il régi par le droit ?

J'avais participé à la rédaction, pour le compte du Premier ministre, d'une définition du télétravail en 1993, mais il n'y a pas vraiment eu de textes juridiques avant l'Accord National Interprofessionnel de 2005, repris en grande partie dans le Code du Travail en 2012 et modifié en dernier lieu en 2018 (art. L1222-9 et suivants). Mais, le droit du travail est complexe et les réglementations proviennent aussi d'autres sources que le Code du Travail : accords de branches, accords d'entreprises ou encore chartes internes et contrats de travail.

Le contexte sanitaire a-t-il fait évoluer le droit sur le télétravail ?

Les ordonnances Macron avaient déjà permis une grande évolution du télétravail. Elles ont ainsi développé le concept de « flexi-sécurité » dans l'organisation du travail en général et pour le télétravail en particulier. On a ainsi remis la négociation au niveau de l'entreprise au cœur du processus de fixation des normes. La Covid-19 a changé la donne sur la pratique. Le télétravail, qui est basé sur le volontariat du salarié en temps normal, peut, en cas d'épidémie, être imposé. Cette faculté a largement été utilisée depuis le mois de mars dernier.

Quelle disposition doit prendre l'employeur s'il veut l'imposer ?

En période de crise sanitaire, il n'y a pas de formalisme spécifique. L'avenant au contrat de travail n'est pas une obligation. Mais, de façon générale, et notamment à l'heure actuelle où la pratique du télétravail s'accentue, je conseille la mise en place d'un accord collectif ou d'une charte qui va permettre de préciser les contours de l'organisation en télétravail. En revanche, si l'employeur est opposé à la pratique et a mis en place toutes les règles sanitaires pour protéger les salariés, le salarié ne peut pas exiger de télétravailler, sauf cas particuliers.

De quels droits bénéficie le télétravailleur par rapport à un salarié en présentiel ?

L'employé en télétravail a les mêmes droits et avantages que les salariés en présentiel. Côté indemnisation, des textes d'ordre général prévoient que l'employeur a l'obligation notamment de prendre en charge les frais professionnels qu'un salarié expose pour les besoins de son activité et dans l'intérêt de l'employeur (factures énergétiques, abonnements …). Le versement d'une indemnisation est un sujet qui peut être traité dans l'accord ou la charte. Selon leur nature et leur montant, les sommes versées seront, ou non, exonérées de cotisations sociales.

Le télétravailleur peut exercer où il souhaite ?

On demande en général au salarié de travailler depuis chez lui et on s'assure que son domicile est conforme en termes de réseaux et d'électricité. Toutefois, s'il décide de télétravailler depuis un autre endroit, plus commode pour lui, la loi ne l'interdit pas. Tout va dépendre des modalités d'organisation (nombre de jours télétravaillés, etc.) et de ce qui sera prévu dans la charte ou l'accord s'ils existent (obligation pour certains emplois de rester à proximité du bureau, en cas de rendez-vous professionnels impromptus par exemple).

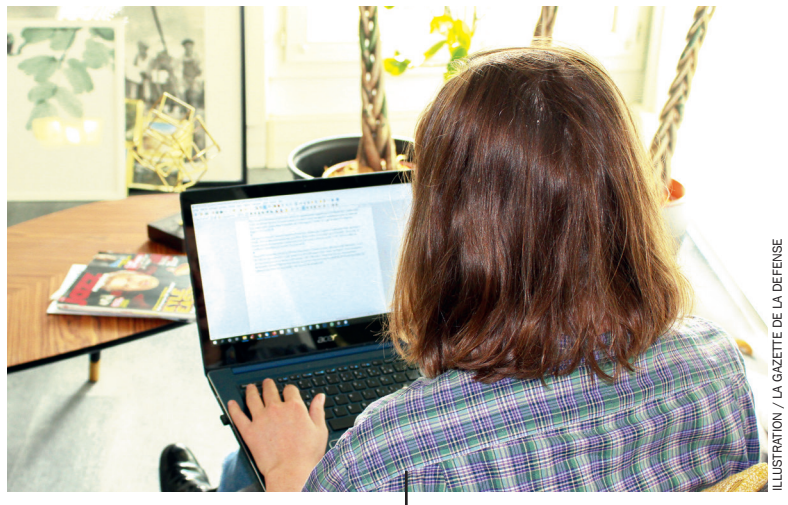

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

On demande en général au salarié de travailler depuis chez lui. Toutefois, s'il décide de télétravailler depuis un autre endroit, plus commode pour lui, la loi ne l'interdit pas.

L'employeur peut-il contrôler librement le travail de son employé à distance ?

Le contrôle du temps de travail est une obligation pour l'employeur, pour les salariés travaillant sur site comme en télétravail. Les moyens de contrôle doivent être proportionnés et adaptés. La forme du contrôle dépend des modalités d'organisation du temps de travail appliquée au sein de l'entreprise.

Le contrôle de l'employeur concerne également la charge de travail et consiste à s'assurer que la santé du salarié n'est pas en danger, du fait d'un surmenage. Là encore, l'accord collectif ou la charte va pouvoir prévoir les modalités de contrôle adaptées au télétravail. Les cadres en forfait jour peuvent par exemple établir des déclarations de journées ou demi-journées travaillées.

Où un employé ou un employeur peuvent-ils en savoir plus sur leurs droits et obligations ?

Pour se renseigner sur ses droits et consulter les lois et textes réglementaires, il n'y a qu'un site officiel et systématiquement mis à jour, c'est legifrance.gouv.fr, où sont aussi publiés les accords de branche et la plupart des accords collectifs d'entreprise. Après, le droit est parfois indigeste lorsqu'on n'est pas un professionnel. Le gouvernement a mis en place un Code du Travail en langage simplifié mais il n'est pas toujours à jour. L'employeur a aussi l'obligation de mettre à disposition de ses salariés les accords d'entreprise et leur indiquer la personne ou le service capables de les leur fournir. On peut aussi passer par les syndicats lorsqu'il y en a.

N.Gomont

Brèves de dalle

La séance des questions-réponses du conseil municipal de Courbevoie, qui s'est tenu mercredi 14 octobre dernier, a permis au groupe d'opposition Ensemble, agissons pour Courbevoie de questionner le maire, Jacques Kossowski (LR) sur l'affaire de plagiat qui entoure la thèse universitaire de son adjoint à l'écologie, Arash Derambarsh (DVD). *« Le 8 juillet, l'un de vos adjoints a été sanctionné […] pour des faits établis constitutifs d'une fraude »*, a attaqué le conseiller municipal Eric de Lambert, sans nommer Arash Derambarsh, présent mais resté silencieux.

« Quelle est votre position sur cette affaire ? », s'est-il interrogé, s'inquiétant des retombées médiatiques pour la municipalité. *« Mon action n'est pas guidée par le jugement du tribunal médiatique ou des déclarations anonymes sur les réseaux sociaux »*, a répliqué le maire, qui a assuré que si un conseiller d'opposition subissait de pareilles accusations, « jamais » il n'utiliserait *« l'espace du conseil municipal pour en faire une arme »*.

Après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, vendredi 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), la mairie de Nanterre, comme beaucoup d'autres en France, a tenu à lui rendre hommage. Lundi 19 octobre, à midi, les drapeaux ont été mis en berne. Les habitants ont été invités à se rendre sur le parvis de l'hôtel de ville pour lui rendre hommage.

Sur son site internet, la Mairie explique : *« L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), est un acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier »*. Assurant son soutien à la famille du professeur ainsi qu'à ses élèves, la ville a également souligné, *« la ville de Nanterre assure de sa solidarité l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même est irremplaçable, et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses citoyens »*.

Après avoir été testé positif au coronavirus la semaine dernière (voir notre précédente édition), le président des Hauts-de-Seine Georges Siffredi (LR) avait vu son voyage en Angleterre, pour soutenir l'équipe du Racing 92, (voir page 12) remis en question. Il a finalement pu y assister après avoir respecté la *« septaine »* de confinement imposée. En début de semaine, Geroges Siffredi a pu recommencer à se rendre aux événements du Département. Il a notamment participé à la clôture de la journée *Moniteur Innovation Day* (MID) lundi 19 octobre. Organisée à la Seine Musicale, cette journée est *« dédiée aux problématiques de la construction et des territoires »*.

NANTERRE

ZAC des Papeteries : l'aménagement des espaces publics organisé

Alors que le chantier de la future ZAC des Papeteries progresse, l'aménagement des espaces publics fait l'objet d'un marché pour coordonner les différentes opérations qui devraient avoir lieu.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Ce site ,qui sera principalement occupé par des bureaux dans le cadre du projet Arboretum, permettra *« d'abriter des emplois pérennes à Nanterre en offrant une diversité de bureaux et de locaux d'activités »*.

En bord de Seine, à la place de l'ancienne papeterie de la Seine, une nouvelle ZAC (zone d'aménagement concertée) devrait voir le jour dans les prochaines années. Alors que le chantier se poursuit pour construire un grand site de bureaux appelé Arboretum (voir notre édition du 2 septembre), une mosquée et un parc sur plus de 125 000 m², l'aménagement des espaces publics est au coeur du projet. La Ville de Nanterre a ainsi publié un marché d'assistance et de conseil pour coordonner les travaux sur la ZAC.

Parmi les espaces publics, plusieurs voies de la ZAC devraient être aménagées, autour de l'Arboretum, dont une partie de l'avenue de la commune de Paris. Une place appelée place de la Papeterie, à l'entrée de cette zone sera construite, le tout mis en place par la Société publique locale de la Ville de Nanterre (SPLNA). Un opérateur privé, appelé SCCV Astre prendra en charge entre autres, le prolongement de la rue de Bezons.

« La ZAC des Papeteries se développe au Nord de la commune de Nanterre, en bord de Seine. Il s'agit d'un projet d'urbanisme négocié autour d'un campus tertiaire de 125 000 m², développé par un groupement de promoteurs et investisseurs, qui se sont rendus propriétaires du foncier de l'ancienne usine des Papeteries de la Seine en 2015 », résume le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du marché d'assistance et de conseil pour la coordination de travaux simultanés en matière d'ordonnancement, de pilotage et de coordination inter-chantiers de la ZAC publié par la ville de Nanterre.

Extension du parc départemental

Des objectifs de l'opération, le CCTP évoque le désenclavement du quartier, la redynamisation du secteur et la valorisation du patrimoine existant. De plus, ce site, qui sera principalement occupé par des bureaux dans le cadre du projet Arboretum, permettra *« d'abriter des emplois pérennes à Nanterre en offrant une diversité de bureaux et de locaux d'activités »*.

L'aménagement des espaces publics de la ZAC a été confié par le conseil municipal de Nanterre en 2017, à la Société publique locale de la Ville de Nanterre. Parmi ses grands projets, la création d'une place, qui sera appelée à terme, la place des Papeteries. De la localisation de cette place, le CCTP indique qu'elle sera : *« À la place de l'actuelle mosquée, en entrée de site et dans le prolongement du pont et de la rue Anatole France, qui relie ce quartier à la gare Nanterre Université »*. Un parvis entre la place et le parc sera également aménagé.

De nombreuses voies vont être créées dans la ZAC, des voies *« permettant de desservir et de mettre en valeur les nouveaux programmes et de mieux relier ce nouveau quartier à l'extérieur »*. De plus, une extension du parc départemental Chemin de l'Ile est envisagée sur une partie du terrain du département des Hauts-de-Seine.

En prévision de la fin du chantier du grand complexe de bureau appelé Arboretum, *« la SPLNA s'est engagée a minima à réaliser pour fin 2022 les aménagements nécessaires à la livraison des premiers bâtiments du campus »*, indique le CCTP. Parmi les aménagements, une entrée piétonne rue de Bezons et une entrée de parking rue Gutenberg ainsi que des *« aménagements relevant de la sécurité incendie des bâtiments »*.

Prolongement de la rue de Bezons

La SPLNA ainsi que la SCCV Astre pourrait avoir à réaménager l'avenue de la commune de Paris, proche de la Maison d'arrêt de Nanterre, des travaux sous maîtrise d'ouvrage du département ou de la direction des routes d'Ile-de-France en fonction des tronçons. La SCCV Astre prendra également en charge la coordination des travaux pour *« le prolongement de la rue de Bezons actuelle vers le quartier Hoche, au-delà de la limite de ZAC, afin de créer la liaison entre les quartiers Papeteries et Hoche »*.

Livraison de la mosquée

Plusieurs chantiers ont lieu en même temps sur cette ZAC des Papeteries, obligeant les titulaires des marchés à s'organiser. *« Le démarrage des premiers travaux d'aménagement est donc prévu au second trimestre 2021, et il est par ailleurs contraint par la date de livraison prévisionnelle de la mosquée en septembre 2021 »*, note du calendrier le CCTP.

D'ajouter : *« Par ailleurs le calendrier de livraison annoncé pour les bâtiments de l'Arboretum (entre fin 2022 pour les bâtiments Cèdre et Douglas et mi 2023 pour les autres bâtiments) fixe de fait la durée prévisionnelle des aménagements d'espaces publics à une durée de 21 à 27 mois »*.

A.Daguet

LA DEFENSE

Paris La Défense expérimente les énergies renouvelables

Panneaux solaires, éoliennes de toiture... Depuis la mi-septembre, quatre dispositifs énergétiques innovants ont progressivement investi le Parvis et l'Esplanade de la Défense, pour une expérimentation de six mois.

Pour répondre aux besoins énergétiques des foodtrucks et des usagers des mobilités douces, Paris La Défense, l'organisme aménageur du quartier d'affaires, expérimente quatre dispositifs producteurs ou simples distributeurs d'électricité renouvelable sur le Parvis et l'Esplanade de la Défense. Parmi eux, un ensemble de panneaux photovoltaïques ou encore une puissante batterie mobile, mise à disposition du petit food-truck rouge situé à la sortie de la gare RER.

Une discontinuité territoriale

Répondant à des besoins très spécifiques, ces nouvelles sources locales d'électricité verte sont les *« fruits de plusieurs mois de recherche en partenariat avec Efficacity, Institut pour la transition énergétique des villes »*, précise Paris La Défense dans un communiqué. La phase de tests vise tant à éprouver le matériel qu'à cerner les besoins de ses consommateurs. Elle s'étendra sur une durée de six mois. Des appels d'offres pourraient être lancés par la suite si les tests s'avèrent concluants.

Sous leur joli nom d'*« Oasis énergétiques »* se cachent donc quatre dispositifs ingénieux au but commun : fournir de l'électricité, à terme entièrement renouvelable, à des usagers du quartier des affaires. Parmi eux, figure le Wattway Pack, un ensemble de douze dalles de panneaux solaires étendues au bas de la Grande Arche. D'une technologie équivalente aux panneaux installés rue de Strasbourg à Courbevoie en 2019, ils ont été conçus pour répondre à la demande de recharge de trottinettes en libre-service.

C'est l'opérateur Lime, partenaire de Paris La Défense, qui va exploiter l'énergie produite par cette centrale solaire. Les particuliers détenteurs d'un deux-roues électrique ne pourront s'y brancher. *« Ce qui est recherché, c'est une solution efficace pour faciliter les tournées des ramasseurs de trottinettes Lime à la Défense,* explique Olivier Job, chef de produit et solutions chez Colas, créateur de la technologie Wattway. *Il y a une discontinuité territoriale entre le quartier des affaires et Paris, au cœur des activités de Lime. Cela ne fait qu'augmenter le coût des allers-retours pour recharger les trottinettes »*.

250 kilos

Lorsqu'une météo nuageuse empêchera les panneaux solaires de fonctionner, c'est la batterie attenante qui prendra le relais pour maintenir un rechargement constant. Un dispositif complété au sud de l'Esplanade par un arbre Sol'Air, soit un banc surmonté d'un toit ondulé recouvert de panneaux photovoltaïques. Celui-ci pourrait, outre des trottinettes, alimenter l'éclairage public, selon le communiqué de Paris La Défense.

L'Oasis Café, développé par Olenergies assisté du cabinet Picnic Architecture et d'ABB, est le seul des quatre dispositifs à ne pas produire de l'énergie. *« Il s'agit d'une batterie nouvelle génération, propre et sans métaux lourds,* détaille Patrick Groff, secrétaire général d'Olenergies. Ce n'est pas une centrale électrique en soit. *Il nous faut la brancher sur le réseau pour la recharger »*.

L'objectif, à terme, est de recharger cette énorme batterie de 250 kilos, montée sur une remorque à assistance électrique, grâce aux éoliennes de toiture installées sur l'Espace Info Paris La Défense. *« L'idée de cette batterie mobile est de permettre à ses utilisateurs, comme les foodtrucks ou peut-être demain les ouvriers de Paris La Défense, de pouvoir s'installer où ils veulent, sans se soucier de l'emplacement des prises électriques publiques »*. Cette alternative écologique au groupe électrogène coûte la bagatelle de 25 000 euros environ. Mais, ses concepteurs assurent pouvoir baisser son coût, d'ici sa commercialisation.

N.Gomont

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Lorsqu'une météo nuageuse empêchera les panneaux solaires de fonctionner, c'est la batterie attenante qui prendra le relais pour maintenir un rechargement constant.

4 TEMPS

Le centre commercial aussi concerné par le couvre-feu

Comme le reste de l'Ile-de-France, le quartier de la Défense est soumis à un couvre-feu depuis vendredi 16 octobre, et le centre commercial Westfield les 4 Temps ne fait pas exception.

LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Cependant, et malgré le couvre-feu, les habitants des environs des 4 Temps pourront toujours commander leurs plats préférés en livraison à domicile.

Afin de « *protéger la santé de ses visiteurs, partenaires, commerçants et employés* », le centre commercial Westfield les 4 Temps de la Défense se soumet toujours aux règles édictées par les pouvoirs publics. Le centre commercial phare du quartier d'affaires est donc bien évidemment concerné par le couvre-feu annoncé, mercredi 14 octobre dernier, par Emmanuel Macron, lors d'un entretien télévisé.

Règles sanitaires

Dans une publication sur le réseau social Facebook, le centre commercial a précisé les nouveaux horaires d'ouverture de ses différents commerces. « *Considérant l'heure de fermeture du centre Westfield les 4 Temps à 20 h 30, l'horaire de fermeture des commerces reste inchangé* », a tout d'abord indiqué le centre commercial appartenant au groupe Unibail-Rodamco-Westfield.

Seulement, les restaurants qui ferment plus tard normalement doivent donc s'adapter, tout comme le cinéma UGC. Cependant, les habitants des environs pourront toujours commander leurs plats préférés en livraison à domicile.

En bref

LA GARENNE-COLOMBES

Un centre gratuit de dépistage du Covid-19 à la Garenne-Colombes

Durant un mois, le bus MobilTest de la Région Ile-de-France sera présent à la Garenne-Colombes pour dépister les habitants et ainsi lutter contre la Covid-19.

« *Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la Mairie de la Garenne-Colombes propose aux Garennois de se faire dépister gratuitement et sur rendez-vous, du 16 octobre au 16 novembre 2020, avec le soutien de la Région Ile-de-France* » annonce sur son site internet, la Ville. Les tests pratiqués seront des tests PCR et auront lieu dans le bus MobilTest mis en place par la Région Ile-de-France.

« De 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h »

Le bus MobilTest sera installé « *au croisement des rues Châteaudun et Hérold : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h* ». La prise de rendez-vous est obligatoire et peut se faire par téléphone au 01 72 42 40 00 ou sur internet grâce à la plateforme www.espace.citoyen.fr. « *Les résultats sont communiqués aux personnes, en 72 heures maximum, afin de briser les chaînes de contamination et de protéger les proches des malades contaminés* » indique la Ville.

NANTERRE

L'église Saint-Paul vandalisée, la Mairie réagit

L'église Saint-Paul, située dans le quartier de l'université à Nanterre, a été vandalisée mercredi 14 octobre dernier dans l'après-midi. La municipalité a condamné ces actions fermement.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *Un ou plusieurs individus ont pu pénétrer dans l'église, ouverte dans la journée, et se sont livrés à des actes de dégradation dans plusieurs endroits* », a fait savoir la Mairie.

La Mairie de Nanterre s'est indignée suite aux actes de vandalisme perpétrés au sein de l'église Saint-Paul, située dans le quartier de l'université, mercredi 14 octobre dans l'après-midi. Une plainte a été déposée mais la municipalité n'a pas précisé si les coupables présumés avaient été arrêtés suite à cet « *acte grave perpétré contre un lieu de culte* », peut-on lire sur le site internet de la Mairie.

« *Un ou plusieurs individus ont pu pénétrer dans l'église, ouverte dans la journée, et se sont livrés à des actes de dégradation dans plusieurs endroits* », a fait savoir la Mairie qui condamne « *fermement* » les actes commis mercredi 14 octobre. « *L'autel a été endommagé, ainsi que la serrure d'une des portes et d'autres objets* », indique aussi le texte publié sur le site nanterre.fr.

Plainte déposée

Kader Selmet, adjoint au maire délégué aux relations avec les cultes, s'est rendu sur place le lendemain pour témoigner à la communauté « *l'indignation et le soutien de la ville* ». Par ailleurs, l'Institut Ibn Badis, mosquée, association et école coranique de la ville, a aussi exprimé sa « *solidarité avec [ses] amis chrétiens de Nanterre* ».

LA DEFENSE

Gaspillage alimentaire : « *prise de conscience* » pour les entreprises

Grâce à des pesées dans les restaurants d'entreprise de la Défense, l'association La Défense des Aliments a révélé les chiffres du gaspillage alimentaire, un bon nombre d'indicateurs étant en baisse après une série d'actions.

Depuis plusieurs années, dans le quartier d'affaires, de nombreuses associations s'engagent contre le gaspillage alimentaire. Les entreprises, restaurants d'entreprise et les salariés sont ainsi sensibilisé pour réduire les quantités de nourriture gâchées. Paris La Défense, établissement gestionnaire du quartier d'affaires, en partenariat avec l'association La Défense des Aliments depuis la fin de l'année 2018, a dévoilé les résultats encourageants de la dernière pesée réalisée en janvier 2020.

« Diminution de 28 % de la quantité gaspillée »

« *Gaspillage alimentaire en restauration d'entreprise : une baisse qui traduit une prise de conscience en hausse* » résume le communiqué de presse de Paris La Défense, publié à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'association La Défense des Aliments regroupe, depuis début 2020, 21 entreprises du quartier d'affaires engagées pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants d'entreprise.

« *Cette nouvelle pesée a permis de mesurer l'évolution des quantités de nourriture gaspillée en restauration collective d'entreprise avec, début 2020, une diminution de 28 % de la quantité gaspillée,* indique le communiqué de presse. *86 grammes de nourriture gaspillée par convive contre 119 en 2018* ».

L'étude menée en janvier 2020 révèle également : « *Au global, 13 % de la nourriture comestible est encore gaspillée, contre 16 % en 2018. La mobilisation reste donc essentielle* ». Parmi les éléments de comparaison, Paris La Défense et l'association La Défense des Aliments dévoilent la baisse du gaspillage par composante.

Les actions menées depuis 2018 ont permis notamment de réduire le gaspillage de pain. Le graphique présentant les résultats des pesées de juillet 2018, janvier 2019 et janvier 2020 montre une réduction du gaspillage de pain. Les chiffres passant de 29 % en 2018 à 18 % en 2020. « *Seule, la composante légumes et féculents est en hausse depuis la seconde campagne de pesée réalisée en 2019 et nécessitera de redoubler d'efforts* » nuance tout de même le communiqué.

De 50 % à 46 % en un an

Lors des pesées, la différence a été faite entre le gaspillage des aliments non-servis, présentés dans les restaurants, non-consommés et qui ne peuvent plus l'être pour des raisons d'hygiènes et les aliments récoltés lors du retour des plateaux. Il est souligné que la quantité d'aliments pesés lors du retour de plateau est passée de 50 % en 2019 à 46 % en 2020. « *Un changement de comportement des convives est donc notoire, avec un gaspillage généré au retour des plateaux en baisse* » analyse l'association et Paris La Défense.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

L'association La Défense des Aliments regroupe, depuis début 2020, 21 entreprises du quartier d'affaires engagées pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants d'entreprises.

Des futurs axes de travail, malgré le contexte sanitaire, l'association prévoit « *de poursuivre ses audits en 2021 avec la mise en place d'un observatoire des tendances sur le gaspillage alimentaire, le développement de nouvelles expérimentations telles que le déploiement d'une application de prévision de flux des convives, mais également l'essaimage de la démarche à l'échelle du quartier d'affaires* ».

Le nouveau président de Paris La Défense, Georges Siffredi (LR) a déclaré dans le communiqué : « *Ces résultats illustrent la prise de conscience des entreprises et l'engagement de leurs salariés. Beaucoup reste à faire, mais grâce à ces efforts collectifs et la poursuite du travail de pédagogie, nous parviendrons à réduire encore plus efficacement le gaspillage alimentaire.* »

A.Daguet

HAUTS-DE-SEINE

Les psychotraumatismes des enfants : « *une politique volontariste* » mise en place

En collaboration avec le département des Yvelines, le département des Hauts-de-Seine est sur le point d'ouvrir un institut du psychotraumatisme de l'enfant.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Nouveau projet commun entre les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines qui verra le jour en 2021 : un institut du psychotraumatisme de l'enfant. Le siège sera installé à Versailles, dans les locaux de l'ancien institut de formation sociale des Yvelines, indique par ailleurs le site internet des Hauts-de-Seine, mais les interventions se feront « *au plus près du lieu de vie* » des enfants.

Le lancement de cet institut interdépartemental a eu lieu mercredi 14 octobre dernier aux Mureaux. « *Assurant les missions de prévention et de protection de l'enfance sur leurs territoires, notamment par le biais de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les deux Départements développent une politique volontariste pour une prise en charge adaptée et complète des mineurs qui leur sont confiés* », précise le communiqué de presse.

> Cet institut prendra donc en charge les problèmes de santé mentale des plus jeunes à travers des approches « *par le corps* », indique le site internet du département des Hauts-de-Seine.

Pierre Bédier, président des Yvelines, exprimait lors du lancement sa volonté d'actualiser « *le schéma actuel en matière de protection de l'enfance qui date de la Seconde Guerre mondiale. On ne fait plus face à des orphelins mais à des familles dysfonctionnelles. D'autre part, l'aide sociale à l'enfance reste orientée sur la prise en charge matérielle. Cela ne suffit plus. Il nous fallait un outil* ».

Cet institut prendra donc en charge les problèmes de santé mentale des plus jeunes à travers des approches « *par le corps* », indique le site internet du département des Hauts-de-Seine. L'institut ne soignera d'ailleurs pas uniquement les situations de détresse dues aux dysfonctionnements familiaux mais aussi celles dues à des causes extérieures comme les accidents. « *EMDR, hypnose, jeux de rôle, art thérapie, médiation animale* », seront autant de pratiques modernes pour soulager les plus jeunes en détresse.

Le projet sera financé par les deux départements à hauteur de cinq millions d'euros par an. « *C'est un investissement que nous récupérerons, j'en suis certain, en réduisant par la guérison du psychotraumatisme le nombre et la durée des placements* », a d'ailleurs assuré Pierre Bédier. La formation des différents éducateurs, psychologues et autres infirmiers, un des premiers développements prévus dans le cadre de ce projet d'envergure, débutera en 2021.

Cette approche globale, que les deux institutions veulent voir devenir une « *référence sur le plan national et international* », pourrait potentiellement « *toucher 12 000 enfants, confiés ou non à l'Aide sociale à l'enfance (ASE, ndlr)* ».

E.Taillandier

NANTERRE

L'université Paris-Nanterre, futur centre d'entraînement olympique ?

Avec l'ambition de décrocher le label Terre de Jeux 2024, l'université a signé un partenariat avec le club de natation Les Étoiles 92, qui compte former les futures stars françaises de la discipline.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

> Les étudiants nageurs seront entraînés par Olivier Sangaria, assisté des médaillés Camille Lacourt, Jérémy Stravius et Grégory Mallet.

L'université de Nanterre, l'une des deux seules facultés de France à posséder une piscine olympique de 50 mètres, accueillera en son sein les nageurs du club de natation privé de haut niveau, Les Étoiles 92. Ayant l'ambition de former de futures stars de la discipline, avec en ligne de mire les Jeux olympiques de Paris 2024, le club à la recheche d'un centre d'entrainement a été séduit par le complexe sportif de l'université, avec ses murs d'escalades et sa salle de musculation, d'ordinaire utilisés par les étudiants en STAPS.

Un de ses étudiants a d'ailleurs rejoint les recrues du club cette année ; les autres athlètes provenant d'écoles privées. Ils seront entraînés par Olivier Sangaria, assisté des médaillés Camille Lacourt, Jérémy Stravius et Grégory Mallet. L'intérêt d'un tel partenariat pour l'université, pour l'heure détentrice d'un label Génération 2024, est l'obtention de l'appellation Terre de Jeux, qui ferait passer le centre sportif de la faculté en terrain d'entraînement olympique.

Une telle mutation valoriserait les infrastructures existantes et permettrait de financer leur entretien grâce de meilleures subventions publiques. Le projet permet aussi de franchir une étape supplémentaire dans la transformation de l'université en collège-sport à l'américaine.

ARCHE NORD

L'école d'ingénieur Léonard de Vinci relance son Mooc

Le Mooc, cours en ligne, de l'école d'ingénieur du Pôle Léonard de Vinci (ESILV) intitulé « *Gestion des risques de crédit dans la banque* » est disponible pour une nouvelle session.

L'école d'ingénieur du Pôle Léonard de Vinci (ESILV) propose depuis lundi 19 octobre une nouvelle session de son Mooc intitulée « *Gestion des risques de crédit dans la banque* », à l'origine mis en ligne en 2016 sur la plateforme Fun (France université numérique). À raison de quelques heures de cours en ligne par semaine et d'une soixantaine d'euros, les plus motivés pourront même obtenir une certification labellisée par l'établissement.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

> « *Ce Mooc permet au plus grand nombre de se former* », indique l'ESILV du cours en ligne (Mooc) qu'elle propose depuis le 19 octobre et qui offre une certification aux plus assidus.

Contexte économique

« *Proposant un enseignement de qualité identique aux cours délivrés aux élèves-ingénieurs de la Majeure Ingénierie Financière, ce Mooc permet au plus grand nombre de se former* », assure l'école d'ingénieur dans un communiqué qui souligne d'ailleurs que 15 000 personnes ont déjà suivi ce cours en ligne.

Ce Mooc qui « *expose le contexte économique et réglementaire des établissements de crédit et détaille les concepts et outils de gestion des risques de crédit* », est porté par un enseignant chercheur de l'établissement formé à l'Ecole Polytechnique : Vivien Brunel. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et le seront jusqu'au 1er décembre prochain sur la plateforme Fun où le cours sera disponible jusqu'au 18 janvier 2021.

COURBEVOIE

Youlink : un nouveau réseau professionnel de proximité

Attractive Courbevoie, piloté par la direction du développement économique de la ville, a lancé un nouveau réseau d'entrepreneurs de proximité : Youlink.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

> Destiné aux jeunes entrepreneurs et au TPE / PME de la ville et du territoire Paris ouest la Défense (Pold), ce nouveau réseau en ligne se présente comme un annuaire.

Attractive Courbevoie a présenté jeudi 15 octobre un tout nouveau réseau d'entrepreneurs : Youlink. Destiné aux jeunes entrepreneurs et au TPE / PME de la ville et du territoire Paris Ouest la Défense (Pold), ce nouveau réseau en ligne se présente comme un annuaire permettant aux entreprises d'être mieux référencées et donc plus visibles.

Selon le site internet d'Attractive Courbevoie, ce réseau est né d'une volonté des participants aux nombreuses activités de faire partie « *d'un réseau business local* ». En plus d'un service de mise en relation entre entrepreneurs en ligne, Youlink est destiné à aller plus loin et à passer l'étape du numérique en permettant des rencontres thématiques organisées pour les membres du réseau.

Pour s'inscrire, il suffit de quelques clics, puis d'une validation par les services de la mairie, sur le site developpementeconomie.courbevoie.fr. Aucune participation financière n'est évoquée sur la fiche de présentation du nouveau réseau professionnel. À noter cependant, qu'il s'adresse exclusivement aux petites entreprises du territoire.

Elsa Taillandier

NANTERRE

Traumatisé enfant, il est violent envers les policiers

Un homme âgé de 53 ans comparaissait mercredi 14 octobre, devant le tribunal de Nanterre. Il devait répondre d'accusations de menaces de mort et d'outrage envers, entre autres, un policier.

Un quinquagénaire comparaissait libre devant le Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre, mercredi 14 octobre. Récidiviste, il était accusé de menaces de mort et de violences envers deux ouvriers d'un chantier à Boulogne-Billancourt. Mais, plus que cette altercation survenue au début du mois de décembre 2019, c'est une rixe qui a retenu l'attention du tribunal lors de l'audience.

Battu

En effet, l'homme de 53 ans était aussi jugé pour avoir proféré des menaces de mort et insulté un policier Nanterrien, alors qu'il se rendait au commissariat dans le cadre de son contrôle judiciaire, en juin dernier. Multirécidiviste concernant les outrages en tout genre à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité publique, il a, durant l'audience, levé le voile sur une partie traumatisante de sa vie.

« *On voit que vous n'aimez pas beaucoup les policiers* », ironise la présidente de séance à la lecture du casier judiciaire du prévenu. En effet, l'homme à la barre a été condamné de très nombreuses fois pour des outrages, des violences ou des menaces de mort envers des policiers. Alors, l'homme déjà à la barre depuis près d'une heure, commence à se confier sur son enfance.

Placé dès ses quatre ans avec son frère jumeau et leur autre frère, il explique avoir rejoint rapidement une famille d'accueil. Là, il se retrouve dans une famille dont le père est policier. « *Avec son fils, il m'a battu et humilié,* se rappelle le prévenu à la voix brisée par l'émotion. *J'ai fini par m'enfuir à 17 ans et demi.* »

« *Ces personnes là elles n'ont jamais été condamnées* », regrette-t-il encore alors qu'il évoque son parcours, de son bac littéraire à ses récents petits boulots pour des chantiers en passant par sa maîtrise aux beaux arts et sa carrière de champion de boxe. Le silence se fait dans la salle d'audience, mais si sa réaction peut expliquer son geste, il ne l'excuse pas pour le tribunal.

La présidente rappelle les faits de juin dernier, alors que l'homme est sous le coup d'un contrôle judiciaire. Habitant Nanterre, il se rend au commissariat de la ville pour se soumettre à ses obligations. « *J'étais de garde statique* », témoigne de son côté le policier de garde devant le bâtiment, interrogé à la suite de l'agression.

Problèmes psychologiques

« *Il a dit qu'il avait été plutôt aimable avec vous et qu'il vous avait même prêté un stylo* », constate la présidente à la lecture de la déposition. Le prévenu à la barre nie, et explique avoir toujours un stylo sur lui. Il assure par contre être très régulièrement humilié par ce policier, alors qu'il vient pointer au commissariat depuis plusieurs mois.

« *Je déteste qu'on m'insulte par rapport à mon handicap,* s'insurge le prévenu, victime de strabisme. *Ce n'est pas la première fois que ce policier me manque de respect.* » Pourtant dans la procédure, rien ne vient corroborer ses dires. Par contre, les insultes violentes, proférées contre le policier sont rappelées et ne jouent pas en la faveur du quinquagénaire.

« *Vous ne vous rendez pas compte que vous auriez besoin de soins psychologiques* », lui intime la présidente de séance au regard des deux examens psychologiques qu'il a subi avant son audience. « *J'aurais besoin de vider mon sac* », concède-t-il tout en faisant montre de réticences à ce sujet. Car dans les deux affaires, les premières insultes et violences envers les ouvriers de chantier puis l'outrage contre le policier, c'est bien un problème de gestion de la violence qui est évoqué.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *Avec son fils, il m'a battu et humilié. J'ai fini par m'enfuir à 17 ans et demi* », se rappelle le prévenu en évoquant son enfance passée chez une famille d'accueil.

Multirécidiviste

« *Vous êtes extrêmement vif,* constate par exemple le procureur. *On n'a pas de mal à croire que des personnes aient pu porter plainte* ». À la suite d'une courte prise de parole, il requiert une peine de six mois de sursis probatoire de deux ans en plus d'une obligation de soins psychologiques. L'avocate du prévenu, quant à elle, assure que les deux affaires n'ont pas fait l'objet d'enquêtes approfondies : « *On a affaire à une parole contre une autre* ».

« *Il est agressif,* concède-t-elle. *Mais, je ne pense pas que le passage à l'acte soit dans sa nature* ». Revenant longuement sur ses problèmes de gestion de la colère, elle demande finalement la relaxe de son client pour les deux affaires. Mais, à l'issue de la suspension d'audience, l'homme est finalement condamné.

« *Le tribunal pense que vous avez bien agressé ces personnes,* tranche la présidente de séance. *Mais, on met ces faits sur le compte de votre tempérament.* » Le quinquagénaire est finalement condamné à quatre mois de prison avec sursis et une obligation de soins psychologiques.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

de la Défense

Elsa Taillandier

RAPPEL Les condamnations en première instance ne sont pas définitives puisque susceptibles d'appel. Jusqu'à leur condamnation définitive, les prévenus sont donc toujours présumés innocents.

HAUTS-DE-SEINE Extinction Rebellion bloque la cimenterie Lafarge

Le groupe de militants écologistes Extinction Rebellion a bloqué la cimenterie du controversé groupe Lafarge à Gennevilliers, vendredi 16 octobre, rapporte *Le Parisien.*

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Pointant du doigt une « *opération de communication* » de la part du collectif écologiste, le cimentier Lafarge a assuré *Le Parisien* de son intention de porter plainte.

Des membres du collectif écologiste Extinction Rebellion ont encore frappé, vendredi 16 octobre, indique *Le Parisien.* Les militants ont cette fois bloqué la cimenterie du groupe Lafarge, située sur le port de Gennevilliers. Une action simultanée a d'ailleurs été menée sur un autre site, dans le 15ème arrondissement de Paris.

« Activistes grimpeurs »

« *Des "activistes grimpeurs" se sont hissés au sommet de silos alimentant les camions malaxeurs, les toupies qui approvisionnent les chantiers en béton,* illustre le quotidien national dans un article daté du même jour que le blocage. *Une fois en haut, ils ont déployé des banderoles hostiles aux cimentiers.* » L'action a eu lieu au petit matin : les membres du collectif se sont ainsi réunis dès 7 h sur les deux sites.

L'objectif de l'action : alerter les citoyens et politiques sur l'impact de l'industrie du béton, indique un militant dans les colonnes du *Parisien.* En plus, et comme le journal le rappelle, le géant de l'industrie et sous le vent des critiques. Il est soupçonné d'avoir financé des groupes djihadistes, dont l'organisation Etat islamique, en Syrie afin d'y maintenir son activité, le cimentier a tout récemment été accusé de rejeter des produits polluants dans la Seine.

Collectif écologiste

Pointant du doigt une « *opération de communication* » de la part du collectif écologiste, le cimentier a assuré *Le Parisien* de son intention de porter plainte. Ce n'est d'ailleurs pas la première action coup de poing des militants d'Extinction Rebellion dans les Hauts-de-Seine. En novembre dernier, le collectif accompagné des jeunes de Youth for Climate, avait ainsi bloqué le centre commercial Westfield les 4 Temps de la Défense pour protester contre la société de consommation et le Black Friday, lors d'une opération ironiquement baptisée Block Friday (voir notre édition du mercredi 4 décembre 2019).

Bientôt une plainte

Dans le même temps, cela n'est pas la première fois qu'Extinction Rebellion s'attaque au groupe Larfarge : en février dernier, 400 militants bloquaient le site du 15ème arrondissement de Paris, en septembre, ce site était à nouveau pris pour cible. La veille du blocage de Gennevilliers, le collectif avait d'ailleurs visé les sites de Pantin (Seine-Saint-Denis) et Bercy.

COURBEVOIE

Un cadavre découvert dans un buisson

Selon le site d'informations locales actu.fr, un corps sans vie a été retrouvé à Courbevoie mercredi 14 octobre. La macabre découverte a été faite dans un buisson du boulevard de la Paix.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Une autopsie a été menée, selon *Le Parisien.* La victime serait un homme d'une soixantaine d'années. « *Le suicide ne fait aucun doute* », assure ainsi une source proche de l'enquête.

Que s'est-il passé pour qu'un cadavre soit retrouvé dans un buisson du boulevard de la Paix à Courbevoie ? Le mystère était toujours entier selon le site d'informations locales *Actu92,* jeudi 15 octobre. Une enquête pour rechercher les causes de la mort a été ouverte et confiée au Service de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP), indique par ailleurs l'article publié au lendemain du drame.

Suicide ?

« *Pour l'heure, aucune piste n'est écartée quant à ce qu'il s'est produit, mais la piste du suicide est envisagée* », assure également le site internet dédié à l'information. *Le Parisien* indique de son côté que le corps a été retrouvé au cœur d'une résidence située au 10 boulevard de la Paix, à quelques encablures de la gare de Bécon-les-Bruyères.

Une autopsie a été menée, toujours selon le quotidien local. La victime serait un homme d'une soixantaine d'années. « *Le suicide ne fait aucun doute,* assurait ainsi une source proche de l'enquête. *Des témoins l'ont vu sauter du 15ème étage* ».

La Gazette de la Défense

OFFREZ UNE MEILLEURE VISIBILITÉ À VOTRE MARQUE

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
SPORT
CULTURE

Contact :
pub@lagazette-ladefense.fr
Tél. 09 54 82 31 88
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

G de la Défense

Nicolas Gomont

ATTENTION ! En raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les évènements sportifs sont susceptibles d'être annulés, reportés ou le nombre de places disponibles limité.

RUGBY Coupe d'Europe : Le Racing 92 échoue pour la troisième fois en finale

Les imprécisions et les ballons perdus furent trop nombreux pour permettre aux racingmen de décrocher le 17 octobre dernier l'étoile qu'ils attendaient tant. C'était sans compter aussi sur la contre-performance de plusieurs joueurs cadres.

Les aventures en Coupe d'Europe pour les racingmen, qui vivaient samedi dernier à Bristol la troisième finale de leur histoire, ressemblent fort au mythe de Sisyphe. Sitôt arrivés en finale, à 80 minutes d'une première victoire tant espérée, qu'il leur faut revenir au point de départ. L'entame du match, cataclysmique avec 14 points encaissés et quatre pénalités dans les 15 premières minutes, laissait d'emblée envisager le pire. La grosse contre-performance de Teddy Iribaren, le capitaine, n'a pas seulement handicapé l'équipe. Auteur de plusieurs bévues, il a servi sur un plateau plusieurs grosses occasions et deux essais pour Exeter Chiefs.

Laurent Travers a aussi dû faire avec un Finn Russell visiblement tendu. Son coup de pied, souvent magique, n'a pas été dès plus inspiré durant le match, engendrant plusieurs ballons dangereux pour le Racing. Georges-Henri Colombe, bien que pénalisé, Juan Imhoff mais surtout Simon Zebo ont, eux, réalisés individuellement une finale au niveau.

Les Franciliens ont tout de même montré un visage plus combatif après la première mi-temps, marquée par trois essais contre deux à l'avantage des Chiefs anglais. Mais, la puissance offensive d'Exeter, son rideau défensif et son jeu à l'ancienne, quelque peu déroutant avec ses remises en jeu à la main, se sont montrés trop efficaces, même lorsqu'il semblaient prenables.

Comment ne pas passer à côté de la contre-performance de Teddy Iribaren, qui blessé aux adducteurs, aura tout de même joué une mi-temps entière. Le demi de mêlée, auteur de passes mal assurées et d'une mauvaise lecture du jeu, a tout de même tenu à rester sur le terrain 40 minutes, demandant à Laurent Travers de lui faire confiance alors que l'entraîneur avait dès la 13ème minute envoyé Maxime Machenaud à l'échauffement.

Exemple type, après un ballon potentiellement dangereux pour Exeter, Jack Nowell dégage en touche d'un coup de pied. Teddy Iribaren, isolé dans sa moitié de terrain, décide de la jouer rapidement mais est vite rattrapé et plaqué par le même Jack Nowell. Sans soutien, il conserve le ballon au sol et est logiquement pénalisé.

Une voie royale vers l'en-but des racingmen pour les Chiefs, qui après avoir trouvé la touche, ont propulsé d'un puissant maul Luke Cowan-Dickie qui aplatit à la 7ème minute. Joe Simmonds signe sa première transformation du match ; il n'en manquera aucune.

La 12ème minute signe un nouveau cafouillage de Teddy Iribaren, qui pris dans les 5 mètres du Racing, feint de dégager au pied mais sert en fin de compte Finn Russell à l'arrière. Surpris, l'ouvreur jongle avec le ballon, qui tombe au sol. Jonny Hill, qui a déboulé dans l'en-but adverse, fut alors à deux doigt de l'aplatir.

« *Je me suis fait mal aux adducteurs la veille de la finale et évidemment, comme tout compétiteur, j'ai voulu tenir ma place,* a expliqué après coup Teddy Iribaren auprès de nos confrères de Rugbyrama. *On a tout fait avec le staff médical pour que je puisse jouer la finale mais sincèrement, j'aurais dû être assez lucide et ne pas disputer la rencontre. J'en étais incapable* ».

Un jeu à l'ancienne

Finn Russell, d'ordinaire véritable chef d'orchestre de l'équipe, n'a lui aussi pas réalisé son meilleur match. Manifestement fébrile, il aura manqué plusieurs de ses coups de pied, censés percer le rideau de fer anglais et a parfois laissé l'amère impression de se débarrasser du ballon. Il aura aussi manqué la transformation du premier essai du Racing en première période ; marqué grâce un brillant Simon Zebo, servi par Finn Russell sur le côté droit à la 19ème minute.

Les défenseurs d'Exeter ont aussi été pris de court face à Juan Imhoff un peu plus tard. L'ailier, qui remplace à la récupération Teddy Iribaren plaqué sur l'action précédente, choisi de ne pas expulser le ballon. Il perçoit un trou dans la défense des Chiefs et saisit l'occasion pour se faufiler et marquer un essai entre les poteaux.

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Georges-Henri Colombe, bien que trop pénalisé, Juan Imhoff mais surtout Simon Zebo ont, eux, réalisé individuellement une finale au niveau.

Au retour des vestiaires, Simon Zebo marque rapidement son 31ème essai européen, après avoir résisté aux plaquages de Tom O'Flaherty et Stuart Hogg sur le côté gauche. L'ailier avait été servi quelques secondes plus tôt par Finn Russell, qui beaucoup moins avisé, lâche après la remise en jeu une passe mal dirigée et logiquement interceptée par les Chiefs. Henry Slade se couche entre les poteaux après quelques mètres de course.

Blessé aux adducteurs

Quatre minutes plus tard, le Racing 92 réplique avec un beau ballon porté de Camille Chat, auteur d'un nouvel essai faisant déjà passer cette finale pour la plus prolifique depuis sa création, avec huit essais inscrits au total. La suite de la partie pour les racingmen est à l'image du reste du match, en dents de scie. De belles actions se succèdent mais les hommes de Laurent Travers butent régulièrement dans le fermé et s'enlisent.

Les dernières minutes de la rencontre sont tendues à l'extrême. Sur une bonne lancée, les joueurs du Plessis-Robinsson enchainent les rucks à quelques mètres de l'essai libérateur, qui leur ferait prendre l'avantage 28 à 32 sur Exeter, qui ne joue plus qu'à 14 après le carton jaune de Tomas Francis à la 71ème minute.

Antonie Claassen parvient même à quelques centimètres de la ligne mais le ballon est gratté par Exeter, qui plie le match à la 79ème minute grâce une pénalité transformée. Score final 31 à 27. Le Racing devra se relever avant d'affronter le Stade Français, pour la 6ème journée de Top 14, samedi prochain.

BASKET Nouvel échec en Eurocup pour le Nanterre 92, vainqueur de Strasbourg en Jeep Elite

Les Nanterriens, dominateurs en début de match, ont finalement plié face au leader italien de leur groupe d'Eurocup, Trente, mais ont surpassé la SIG Strasbourg samedi en Jeep Elite, après une rencontre très serrée.

Les semaines se suivent et se ressemblent. Affrontant le 13 octobre dernier un des leaders de son groupe, le Nanterre 92 a, comme la semaine précédente, dû s'incliner en Eurocup, cette fois face au club de Trente (Italie), avant de remporter son match de Jeep Elite du week-end. A la lueur du premier quart-temps, tout semblait pourtant bien parti pour les Nanterriens face aux redoutables Italiens. Grâce à Tyler Stone, qui est allé chercher les paniers à trois points et un Isaïa Cordinier déterminé, les Franciliens ont achevé leurs dix premières minutes sur une confortable avance, 24 à 13.

HELENE BRASSEUR

Seul le capitaine Isaïa Cordinier s'est véritablement distingué face à Trente, avec 19 points marqués, bien loin devant Chris Warren au temps de jeu pourtant équivalent.

11 points à zéro

Après la pause, Gary Brown pour Trente et le capitaine des Nanterriens, Isaïa Cordinier, se répondent à coups de paniers. Le score fait le yoyo jusqu'à la fatidique 14ème minute, où tout bascule. Les Italiens alignent alors 11 points à zéro en l'espace de trois minutes et rattrapent leur retard (28-29). Les deux équipes restent à touche-touche jusqu'à la fin du second quart-temps, qui s'arrête sur le score de 35-36 à l'avantage des Transalpins, auteurs de 23 points durant le Q2 - soit deux fois plus que leur adversaire.

Au retour des vestiaires, l'écart de niveau se resserre entre les joueurs, qui quittent le parquet à la fin du troisième quart-temps sur une égalité, 50 à 50. Jérémy Morgan et Gary Brown assurent finalement la victoire de leur club au Palais des Sports de Nanterre, grâce à leurs performances dans les dix dernières minutes. Le score final, 65-71, reflète assez la prestation des Nanterriens. Seul le capitaine Isaïa Cordinier s'est véritablement distingué durant le match, avec 19 points marqués, bien loin devant Chris Warren au temps de jeu pourtant équivalent.

L'issue comme l'entame de leur match face à la SIG Strasbourg, le 17 octobre dernier, fut bien différente. Largement dominés dans les premières minutes, concédant même 11 points en trois minutes, les Franciliens sont recadrés par Pascal Donnadieu durant un temps mort. Les paroles de l'entraîneur ont dû faire mouche, ses joueurs relèvent la tête et recollent à 23 partout à la fin du Q1, notamment grâce à un Chris Warren regonflé à bloc et auteur de 21 points au cours du match.

Regonflé à bloc

Les deux quart-temps suivants maintiennent un suspens suffoquant, l'écart au score entre les deux équipes excédant rarement les trois points. Les Nanterriens parviennent à prendre le large dans les quatre dernières minutes, en partie grâce à des fautes provoquées de Strasbourg, qui doit concéder plusieurs lancers-francs.

« Une belle régularité »

Nanterre l'emporte ainsi avec neuf points d'avance, 89-80. « *Il y a eu des hauts et des bas dans le match, mais on a réussi à avoir une belle régularité en attaque comme en défense,* a expliqué Isaïa Cordinier dans un post Facebook dimanche 18 octobre. *Je crois qu'on a démontré qu'on avait un beau potentiel, à nous de confirmer sur les prochains matchs qu'on peut monter en pression* ».

L'un de ces matchs, programmé juste après l'écriture de ses lignes, a d'ores et déjà eu lieu. Le Nanterre 92, qui pointait ce week-end à l'avant-dernière place de sa poule en Eurocup, a eu une occasion de remonter la pente mercredi 21 octobre, face au Grecs du Promithéas Patras, quatrième au classement avant le match. Dimanche 25 octobre, les joueurs affronteront l'Asvel à Astroballe de Villeurbanne pour le compte de la 6ème journée de Jeep Elite.

srbg

Partenaire de vos projets

SRBG vous apporte expertise et savoir-faire dans ses domaines d'activité

Travaux qualitatifs

Assainissement, génie civil
adduction d'eau potable

Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

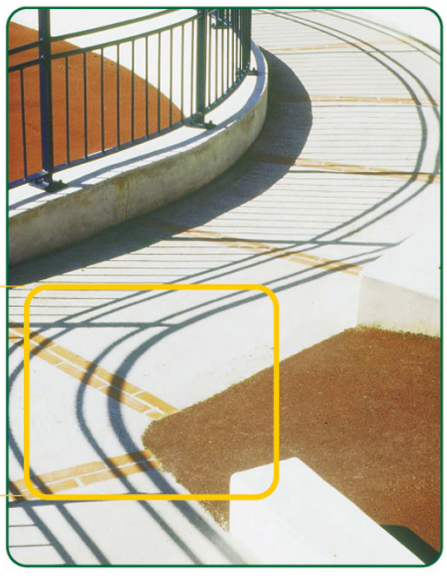

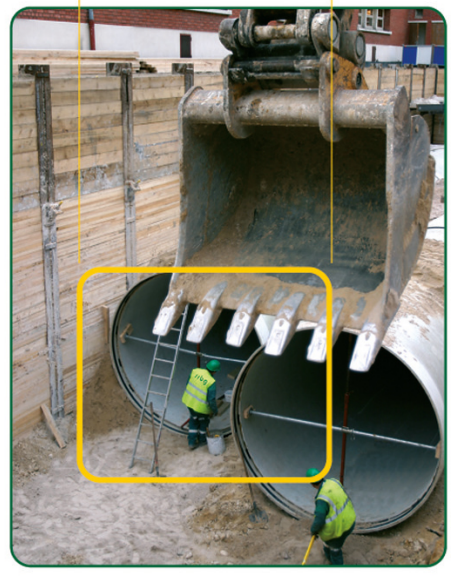

srbg

Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

cosmose - PHOTOS : PHOTOTHÈQUE SRBG - FÉVRIER 2008

Nicolas Gomont

ATTENTION ! En raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les évènements culturels sont susceptibles d'être annulés, reportés ou le nombre de places disponibles limité.

NANTERRE

Un étang pour resserrer les liens

La metteure en scène Gisèle Vienne proposera, du mercredi 2 au samedi 19 décembre, sa version de *L'Étang et Félix,* pièce écrite par l'auteur suisse Robert Walser, avec Adèle Haenel.

ILLUSTRATION / ESTELLE HANANIA

« Il m'est apparu comme une évidence, d'abord sensible, de mettre en scène ce texte, questionnement troublant des sentiments, de l'ordre, du désordre et de la norme », a raconté la metteure en scène Gisèle Vienne.

Dans un village, un enfant en proie à un profond mal-être, conséquence d'une relation maternelle pauvre en affection, fait croire qu'il se serait suicidé par noyade dans un étang. Le garçon espère ainsi provoquer une réaction chez sa mère, qu'il suppose emplie de remontrances et d'ulcérations, mais aussi signe de l'attachement qu'elle lui porterait encore. *« Alors qu'il redoute une punition sévère de retour à la maison, c'est au contraire un dialogue trouble et amoureux qui s'instaure avec sa mère »*, raconte le descriptif du spectacle.

Adaptation d'une œuvre imaginée par Robert Walser pour sa sœur, la pièce s'inscrit parfaitement dans l'univers de l'écrivain suisse, qui se complaît à explorer les notions de règles et de transgressions. La relation qu'il décrit dans son texte est celle de deux êtres finalement décidés à faire craquer le vernis. Un ouvrage, que la metteure en scène Gisèle Vienne n'a pas longtemps hésité à adapter au théâtre.

Faire craquer le vernis

« Il m'est apparu comme une évidence, d'abord sensible, de mettre en scène ce texte, questionnement troublant des sentiments, de l'ordre, du désordre et de la norme », avait-elle raconté au critique Vincent Théval, dans le cadre du festival d'automne l'an dernier (interview en ligne sur le site internet de la production, Ndlr).

Une mise en abîme

L'actrice française Adèle Haenel interprétera le rôle de l'enfant et fera les voix des autres bambins du village, aussi acteurs de ce drame et représentés par des mannequins sur scène. La comédienne suédoise d'origine espagnole, Ruth Vega Fernandez, complétera ce duo et endossera notamment le rôle de la mère.

Le texte de Robert Walser, qui laisse une grande liberté d'interprétation et donc de mise en scène, a en ce sens été pleinement exploité par Gisèle Vienne. *« Le spectacle prend la forme d'un univers où se superposent des rythmes et des temporalités parfois contradictoires,* détaille l'annonce de la pièce. *Ces multiples jeux de mise en abîme du sens et du temps perturbent l'organisation de la pièce, suggérant un chaos autrement troublant ».*

Un chaos que recherche la metteure en scène, qui explique dans l'interview précédemment citée, trouver *« quelque chose d'extrêmement jubilatoire à côtoyer ces abysses »*. Plus d'informations et réservations sur nanterre-amandiers.com.

En bref

NANTERRE **Initiation au cinéma burlesque à partir de 6 ans**

Les Fiancés en folie, un chef-d'œuvre du cinéma muet signé Buster Keaton, sera projeté au cinéma Les Lumières les samedi 14 et dimanche 15 novembre prochains, à 11 h, dans le cadre de la saison jeune public.

Se marier à tout prix et le plus vite possible. Tel est l'objectif imposé à James Shannon, héritier sous condition d'un joli magot. Pour toucher le gros lot, il faut en effet que ce courtier sur la paille se marie avant le jour de son 27ème anniversaire. Costume impeccable et canotier vissé sur la tête, il parcourt alors la ville à la recherche d'une potentielle épouse. Enchaînant accidents et autres déconvenues, l'américain Buster Keaton, à la fois réalisateur et acteur principal dans ce film de 1925, essuie refus sur refus, alors que l'échéance se rapproche…

Chef-d'œuvre du burlesque, le film ne souffre ni de ses 95 ans, ni de ses images en noir et blanc au ton sépia ou de son absence de bande sonore. L'intelligence des scènes humoristiques permet aisément de maintenir l'attention des enfants sans recourir aux artifices modernes. Retrouvez la bande-annonce sur nanterre.fr/evenement. La séance est conseillée aux enfants à partir de 6 ans. La place vous coûtera 4,50€.

En bref

COURBEVOIE

Reprise des lectures pour enfants en bibliothèque

Des séances de lecture à destination des 0-3 ans et des 3-6 ans sont proposées dans les bibliothèques de la ville, jusqu'au 19 décembre prochain. L'inscription est obligatoire.

Petites oreilles

Les Heures du conte sont de retour à Courbevoie. Ces séances de lecture dédiées, concoctées pour les jeunes enfants, se tiennent une nouvelle fois cette année et jusqu'au 19 décembre prochain. Deux programmes, adaptés à l'âge des participants sont à l'affiche : *Petites mains* pour les 0-3 ans et *Petites oreilles* pour les 3-6 ans. Le nombre de places est limité pour des raisons sanitaires et l'inscription est donc rendue obligatoire. Il vous faudra indiquer l'âge de votre enfant et le nombre d'adultes accompagnants.

Toutes les séances programmées à la bibliothèque principale sont complètes mais il reste encore des créneaux disponibles, à 10 h 15, au sein des bibliothèques Les Damiers (17 oct / 21 nov et 12 déc pour les 3-6 ans), Frégate (19 déc pour les 3-6 ans) et Charcot (2 décembre, pour 0-3 ans). Renseignements et inscriptions par téléphone, au 01 71 05 73 38 ou par courriel, à biblioanimation@ville-courbevoie.fr.

Crespières

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2020

Frais de notaire offerts (1)

+

2 000 € par pièce offerts (2)

pour l'achat de ma maison neuve.

DOMAINE DE LA FAVIÈRE

01 58 88 1000

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2 000 € par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente d'un logement à partir du 3 pièces, soit une réduction totale de 6 000 € sur un 3 pièces, 8 000 € sur un 4 pièces et 10 000 € sur un 5 pièces sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 14/08/2020. Offres (1) et (2) exclusivement réservées aux logements à partir du 3 pièces et valables pour toute réservation signée entre le 15 septembre 2020 et le 31 octobre 2020 sur une sélection de logements (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Perspectiviste : LD3D. Illustration non contractuelle. Athana 10-20.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

de la Défense

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-ladefense.fr

sudoku

niveau moyen

2								
	8		9	3				5
	9	5	6				2	3
	2				5			
		7		9	1		8	
	1		7	6			4	2
	7		5			2	3	
	3				8	6		
8	5				6	7		9

niveau difficile

			5	3		8	4	
	5	8						7
			7			5		
						9	5	
3	4			9		6		
	9		6	5				
	6		2	1	3			
5					9			3
	7							8

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n°77 du 14 octobre 2020 :

4	5	6	9	8	2	3	7	1
7	8	2	1	3	4	6	5	9
3	9	1	6	7	5	8	4	2
1	2	9	4	5	3	7	8	6
8	7	5	2	6	9	1	3	4
6	3	4	8	1	7	2	9	5
2	6	7	5	9	8	4	1	3
5	1	3	7	4	6	9	2	8
9	4	8	3	2	1	5	6	7

7	9	3	8	4	2	1	6	5
8	1	6	9	7	5	3	4	2
4	5	2	3	1	6	7	8	9
2	6	5	7	8	4	9	3	1
1	8	7	5	9	3	6	2	4
3	4	9	6	2	1	5	7	8
6	3	4	2	5	9	8	1	7
9	7	1	4	3	8	2	5	6
5	2	8	1	6	7	4	9	3

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-ladefense.fr

Actualités, sport, culture :
Nicolas Gomont
nicolas.gomont@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Elsa Taillandier
elsa.taillandier@lagazette-ladefense.fr

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Florian Birault

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage :
20 000 exemplaires

ISSN : 2678-7725 - Dépot légal : Février 2020

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

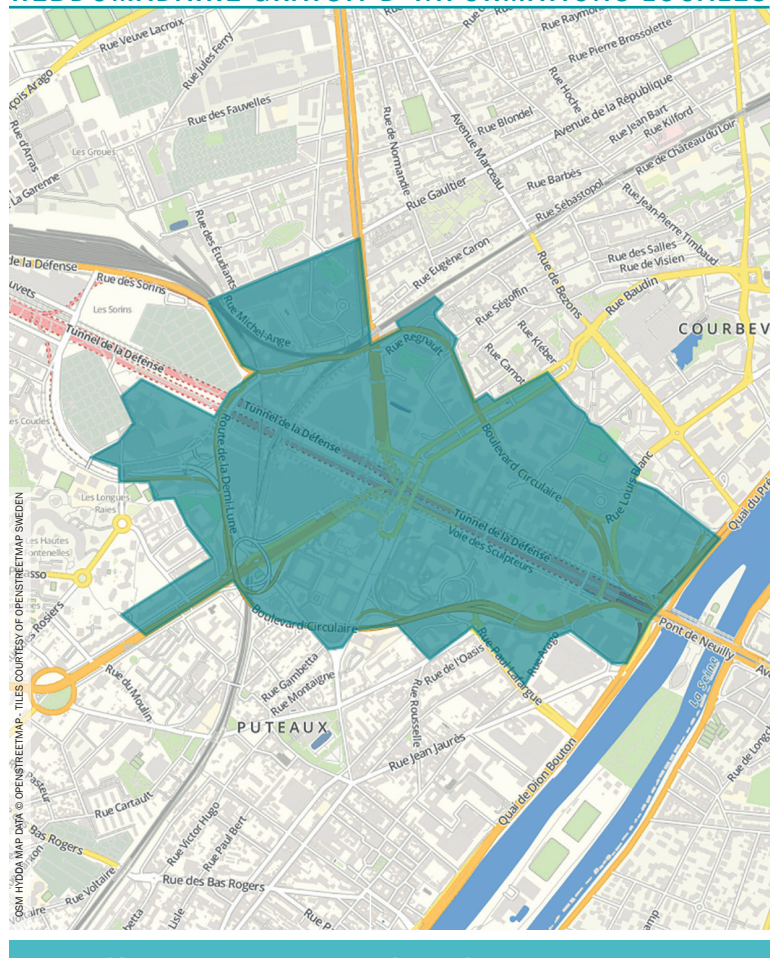

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

HABITER MIEUX

Rénovation énergétique, tout un programme d'aides

POUR MES TRAVAUX, JE FAIS CONFIANCE, JE ME LANCE !

Soliha : 01 39 07 78 51

contact.yvelines@soliha.fr

+ d'infos sur **yvelines.fr/habiter-mieux**

Vérifiez l'éligibilité de vos revenus :

monprojet.anah.gouv.fr

Agence nationale de l'habitat Anah

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT Yvelines Essonne

Yvelines Le Département

yvelines.fr